

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 26 JUIN 2024 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Catherine Michaud (poste 5) – *présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 2) – *vice-présidente*
Madame Jacynthe Allaire (poste 1)
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Frédérique Forgues (poste 8)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame France Tessier (poste 11)
Monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano (poste 12)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0373-24

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 18 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visioconfé-
rence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0374-24

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0375-24

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;

3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024;
6. Affectation des surplus des établissements 2023-2024 (LIP, art. 193.4) – recommandation du comité de répartition des ressources;
7. Approbation du budget des écoles, du centre de formation professionnelle et du centre de formation générale des adultes;
8. Octroi de contrat pour le transport scolaire Radisson 2024-2029;
9. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique;
10. Traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire de la Baie-James – projet de règlement;
11. Délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Baie-James – projet de règlement;
12. Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève – abrogation;
13. Politique relative aux frais de déplacement – amendement;
14. Politique en matière de télétravail – amendement;
15. Politique de confidentialité – adoption;
16. Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels – adoption;
17. Rapport de la direction générale;
18. Rapport du responsable de l'examen des plaintes;
19. Rapport de revue et de surveillance du cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;
20. Évolution de la clientèle scolaire;
21. Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2024-2025;
22. Correspondance;
23. Comité de parents;
24. Divers :
 - 24.1. FCSSQ – suivi de l'assemblée générale annuelle;
 - 24.2. ÉNAP – rapport d'évaluation de l'intelligence collective du CA;
25. Période de questions;
26. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance
ordinaire du
8 mai 2024**

RÉSOLUTION CA-0376-24

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Affectation
des surplus
des établis-
sements
2023-2024
(LIP, art.**

RÉSOLUTION CA-0377-24

CONSIDÉRANT l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de répartition des ressources, le 27 mai 2024;

**193.4) –
recommandation du
comité de
répartition
des
ressources**

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT la situation financière anticipée pour l'année 2023-2024;

CONSIDÉRANT la possibilité d'utiliser une partie des surplus accumulés pour équilibrer le budget 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration entérine la recommandation du comité de répartition des ressources quant à l'affectation des surplus des établissements 2023 2024, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 160 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Approbation
du budget
des écoles,
du centre de
formation
profession-
nelle et du
centre de
formation
générale des
adultes**

RÉSOLUTION CA-0378-24

CONSIDÉRANT que les conseils d'établissement des écoles et des centres ont adopté leur budget 2024-2025, et ce, conformément aux articles 95 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et de la directrice du Service des ressources financières d'approuver les budgets des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration approuve les budgets des écoles et des centres suivants :

001 – École Notre-Dame-du-Rosaire
002 – École Bon-Pasteur
003 – École La Porte-du-Nord
004 – École Vatican II
005 – École Saint-Dominique-Savio
008 – École Le Filon

014 – École Le Delta
015 – École Jacques-Rousseau
016 – École La Taïga
017 – École Boréale
018 – École Beauvalois
023 – Centre de formation générale des
adultes de la Baie-James

012 – École Galinée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
le transport
scolaire
Radisson
2024-2029**

RÉSOLUTION CA-0379-24

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public « 2024-22 – Transport scolaire Radisson 2024-2029 »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juin 2024 à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif de transport quant à l’octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil d’administration d’offrir un service de transport scolaire de qualité aux élèves de Radisson;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat de transport scolaire dans le secteur de Radisson pour une période de cinq (5) ans, à l’entreprise *Duchesne Sentier inc.* pour la somme initiale de soixante-dix-neuf mille six cent vingt-et-un dollars (79 621 \$) avant les taxes applicables **ET** d’ajuster les sommes versées pour les années subséquentes, en respect du financement octroyé dans les règles budgétaires du ministère de l’Éducation du Québec.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

POINT 9 – RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D’ÉTHIQUE

Mme Julie Néron porte-parole du comité de gouvernance et d’éthique, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 19 juin 2024. Des remerciements sont adressés aux membres du comité pour l’ensemble du travail effectué lors de cette rencontre.

**Traitement
des plaintes
liées aux
fonctions du
Centre de
services
scolaire de la
Baie-James –
projet de
règlement**

RÉSOLUTION CA-0380-24

CONSIDÉRANT l’article 220.2 de la Loi sur l’instruction publique;

CONSIDÉRANT que le conseil d’administration doit se doter d’un règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire de la Baie-James;

CONSIDÉRANT que les consultations ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d’éthique s’est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l’analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d’administration, par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d’éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l’objet d’une autorisation par le conseil d’administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d’éthique quant à l’adoption du projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d’accepter le projet de règlement numéro 69-2024 relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire de la Baie-James.

QU’un avis public soit donné de la date prévue pour son adoption et l’endroit prévu où le projet peut être consulté.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Délégation
de pouvoirs
du Centre de
services
scolaire de la
Baie-James –
projet de
règlement**

RÉSOLUTION CA-0381-24

CONSIDÉRANT l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit se doter d'un règlement relatif à la délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Baie-James;

CONSIDÉRANT que les consultations ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique quant à l'adoption du projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'accepter le projet de règlement numéro 70-2024 relatif à la délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Politique
relative à la
révision
d'une
décision
concernant
un élève –
abrogation**

RÉSOLUTION CA-0382-24

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la *Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève*;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'abroger ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'abroger la *Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Politique
relative aux
frais de
déplacement**

RÉSOLUTION CA-0383-24

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender la *Politique relative aux frais de déplacement*;

–
amendement **CONSIDÉRANT** que les consultations ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'amender ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'amender la *Politique relative aux frais de déplacement*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-091.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Politique en matière de télétravail – amendement **RÉSOLUTION CA-0384-24**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender la *Politique en matière de télétravail*;

CONSIDÉRANT que les parties concernées ont été consultées sur le projet;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'amender ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'amender la *Politique en matière de télétravail*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-092.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Politique de confidentialité – adoption **RÉSOLUTION CA-0385-24**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter la *Politique de confidentialité*;

CONSIDÉRANT que les consultations ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'adopter ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'adopter la *Politique de confidentialité*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-093.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels – adoption

RÉSOLUTION CA-0386-24

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter la *Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels*;

CONSIDÉRANT que les consultations ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 19 juin 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'adopter ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique et d'adopter la *Politique relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-094.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 18 – RAPPORT DU RESPONSABLE DE L’EXAMEN DES PLAINTES

Le responsable de l’examen des plaintes, M. Michel Laplace, présente son rapport pour l’année 2023-2024. Une question est soulevée et répondue.

POINT 19 – RAPPORT DE REVUE ET DE SURVEILLANCE DU CADRE ORGANISATIONNEL DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE

Le directeur général, M. Michel Laplace dépose à l’intention des membres du conseil d’administration, le rapport de revue et de surveillance du cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, rédigé par le Responsable de l’application des règles contractuelles (RARC).

POINT 20 – ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l’enseignement et des services complémentaires présente un document sur l’évolution de la clientèle scolaire, de 1998-1999 à 2038-2039 pour le Centre de services scolaire de la Baie-James. Elle précise que les données sont basées sur la prévision du ministère de l’Éducation du 23 mars 2024. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 21 – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION 2024-2025

La secrétaire générale, Mme Lyne Grenier, dépose à l’intention des membres du conseil d’administration, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année scolaire.

POINT 22 – CORRESPONDANCE

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) est transmise aux membres, par courriel, de façon mensuelle.

POINT 23 – COMITÉ DE PARENTS

Mme Jacynthe Allaire, présidente du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 12 juin 2024 et dépose à l’intention des membres du conseil d’administration, le *Rapport annuel 2023-2024* du comité de parents. Une question est soulevée et répondue.

Des remerciements sont adressés à la présidente du comité de parents pour son excellent travail au sein du comité de parents, et ce, tout au long de l’année scolaire.

POINT 24.1– FCSSQ – SUIVI DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La présidente, Mme Catherine Michaud, fait le suivi des points traités lors de l’assemblée générale annuelle de la FCSSQ qui s’est tenue le 6 juin 2024.

POINT 24.2– ÉNAP – RAPPORT D’ÉVALUATION DE L’INTELLIGENCE COLLECTIVE DU CA

La présidente, Mme Catherine Michaud, présente les résultats du rapport d’évaluation de l’intelligence collective du CA, produit par l’École nationale d’administration publique (ÉNAP) en lien avec la formation obligatoire des membres du conseil d’administration des centres de services scolaires.

POINT 25 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

Levée de la
séance

RÉSOLUTION CA-0387-24

CONSIDÉRANT que les points à l’ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 21 h.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Catherine Michaud,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale